

Réf: Dossier 419411

Avis de constitution

SOCIETE « ARK GOLD » en abrégé « ARKG »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON ; QUARTIER MAROC
ANTENNE A COTE DE LA BANQUE ATLANTIQUE ; 0 1 B P 3
7 4 7 ABIDJAN 0 1 ; LOT : 6 0 8 4 ; ILOT : 1, Lot 6084, Ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARK GOLD » en abrégé « ARKG »

Objet : exploitation minière, toutes activité liées aux domaines des mines Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON ; QUARTIER MAROC
ANTENNE A COTE DE LA BANQUE ATLANTIQUE ; 0 1 B P 3

7 4 7 ABIDJAN 0 1 ; LOT : 6 0 8 4 ; ILOT : 1, Lot 6084, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme KAYE GOORENAN KELLY ELSA NOELLA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03208 du 04/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41000/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

